

Transformer la ville pour mieux faire face aux crues

Dans la continuité des aménagements déjà réalisés dans le jardin public, autour de la place du Lavoir et de la pharmacie, un nouveau projet de prévention des crues débutera en septembre. Son objectif : redonner de l'espace à l'Yvette afin de mieux protéger le centre-ville en créant une zone naturelle d'expansion des

crues et en reconstituant un lit majeur avec un cours d'eau plus sinueux. Ce projet de restauration écologique contribuera également au développement de la biodiversité sur des berges redevenues naturelles et offrira aux habitants un cadre agréable à découvrir.

L'accès des piétons est conservé entre la rue de la République et la rue Ditte (marché, Espace Jean-Racine, RER...) et vers la mairie, pendant toute la durée des travaux.

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois



Parole d'élus
Alexandre Vabre

Adjoint en charge de l'environnement et de la transition énergétique

Depuis près de dix ans, la Ville et ses partenaires conduisent un programme d'aménagements destiné à mieux prévenir les inondations : restauration

des berges du Rhodon et du jardin public, enfouissement des réseaux sous le pont et création de zones d'expansion des eaux.

Ces travaux constituent une nouvelle étape de cette stratégie, qui associe prévention des inondations, restauration des milieux naturels et adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Notre priorité reste la même : mieux protéger les habitants, les activités et les équipements publics, tout en respectant l'environnement et les exigences réglementaires qui encadrent ces aménagements.

UN PARKING REPENSÉ ET DURABLE

Le parking réaménagé facilitera la circulation, augmentera le nombre de places et améliorera l'accessibilité PMR.

Son niveau sera abaissé et les surfaces désimperméabilisées permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer et à l'Yvette de s'écouler.

Des noues paysagères recueilleront et stockeront les eaux de pluie, tandis que de nouveaux espaces végétalisés, des arbres adaptés aux milieux humides et un stationnement vélo compléteront l'aménagement.

Au-delà du stationnement, ce site deviendra un véritable outil de gestion de l'eau au service du centre-ville.

Plus d'espace pour la rivière, plus de protection pour le centre-ville

Financement du projet

Coût global
1 900 000 €

Restauration écologique du cours d'eau et décaissement des parking :
1 400 000 €

Création du nouveau parking perméable :
500 000 €

Prise en charge financière

SIAHVV

Ville (plus-value liée au revêtement perméable du parking)

Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Métropole du Grand Paris